

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 657

présenté par
M. Valletoux

ARTICLE 2 BIS

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.